



HERITAGE OF TOMORROW

# CONTRAT DE SAILLIE 2024 DARIUS PEGUIGNON

OF HERITAGE STUD LTD BALLINASISLA, BUNMAHON, COUNTY WATERFORD, X42 E03, IRELAND

NOM DU PROPRIÉTAIRE : ..... ADRESSE : .....  
TÉL : .....  
EMAIL : ..... TVA/INTRACOM. :  NON  OUI .....

## JUMENT À INSÉMINER

NOM : .....  
SIRE ou UELN : .....  
STUDBOOK : .....

## VÉTÉRINAIRE / PERSONNE RESPONSABLE DE L'INSÉMINATION

NOM ET PRÉNOM : .....  
TÉLÉPHONE : .....  
EMAIL : .....

NOM DU CENTRE : .....  
RUE : .....  
CODE POSTAL : ..... VILLE : ..... PAYS : .....

Adresse postale du vétérinaire / personne responsable pour l'envoi des doses

TRANSFERT D'EMBRYON  OUI  NON

### En fonction de la saison sportive.

La disponibilité en frais de Darius Peguignon n'est pas garantie tout au long de la Saison. Du congelé sera mis à disposition si du frais ne peut être envoyé.

SEMENCE FRAÎCHE

### Réception de 3 paillettes par transport.

Avec un maximum de 9 paillettes pour la saison. Darius Peguignon remplit habituellement avec 1 paillette / insémination. Les paillettes utilisées doivent être envoyées au vendeur.

SEMENCE CONGELÉE

- Le prix de saillie comprend uniquement le prix des doses. Le transport est à charge de l'acheteur + certificat TRACES.
- Les doses non utilisées restent la propriété du vendeur et doivent être restituées au vendeur.
- Les frais de mise en place, les frais de pension, de suivi gynécologique sont à charge de l'acheteur.
- Une seule jument peut être inséminée par contrat de saillie. La jument pourra être inséminée autant de fois que nécessaire en semence fraîche tant que l'étalon est disponible. En congelé, un maximum de 9 paillettes seront envoyées.
- L'envoi de 3 paillettes supplémentaires, à condition que les précédentes soient reçues à l'adresse d'où elles ont été envoyées.
- L'éleveur s'engage à faire parvenir une copie du passeport de la jument pour pouvoir établir le certificat de saillie.
- Si la jument est vendue avant la naissance du poulain, les termes du contrat restent d'application pour l'acheteur. Le certificat de saillie lui sera remis.
- La réservation de la saillie est effective au retour du contrat signé et de la réception du paiement de la réservation. Le signataire du présent contrat est légalement redevable du paiement de la saillie.
- Toute utilisation frauduleuse de semence fera l'objet de poursuites. L'inscription du poulain dans un studbook sans paiement de la saillie est considérée comme fraude. Toute fraude sera punie d'une amende de 5000€
- Tout litige directement ou indirectement relatif à nos relations contractuelles avec l'acheteur est de la compétence exclusive des Cours et Tribunaux de l'arrondissement dans lequel est installé le vendeur.
- L'acheteur atteste avoir pris connaissance de l'ensemble de nos CGV disponibles sur notre site internet, dans notre catalogue ou sur la facture envoyée.
- Les doses non utilisées resteront la propriété de Of Heritage Stud
- Ce contrat est valable à compter de la réception du paiement/réception des chèques.
- Of Heritage Stud LTD ne peut être tenu responsable de tout problème survenant lors de l'envoi de la semence par une société de transport. En cas de problème, le client doit nous informer à la date de livraison prévue.

## CONDITIONS DE VENTE

L'acheteur achète une carte de saillie de l'étalon Darius Peguignon pour la jument mentionné aux conditions suivantes :

### ■ Option 1 :

- **150€** (hors TVA) d'acompte à la réservation. Non remboursable - non reportable ni en 2025 sur une autre jument.
- **600€** (hors TVA) de solde à poulain née.

### ■ Option 2 :

Pas de réservation solde aux 01/10/2024 de **600€** à jument pleine

L'acheteur

La vendeur